



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

L'Ecole de L'Hôtellerie et du Tourisme de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (EHT-CEMAC) est une Institution Spécialisée de Formation de la Commission de la CEMAC ayant son siège à Ngaoundéré en République du Cameroun. L'Ecole avec son arrimage au système Licence Master Doctorat (LMD), a pour missions principales :

- ✓ la formation, le Perfectionnement, le recyclage et la spécialisation des personnels des métiers de l'hôtellerie et du tourisme ;
- ✓ l'appui au développement des métiers de l'hôtellerie et du tourisme sous forme de service de consultant ;
- ✓ la promotion de la recherche dans les métiers de l'hôtellerie et du tourisme ;
- ✓ l'expertise spécifique aux Institutions et aux Etats membres de la CEMAC en matière d'hôtellerie et de tourisme.
- ✓ le développement des partenariats avec d'autres institutions similaires de formation pour augmenter l'accessibilité à la formation des cadres techniques.

Elle participe en tant que de besoin et suivant les modalités fixées de manière conjointe par ses instances compétentes, à l'évaluation des formations dans les métiers de l'hôtellerie et du tourisme dispensées dans les Institutions privées d'enseignement, conformément aux lois et règlements en vigueur dans chaque Etat membre.

Afin de lui permettre de réaliser ses missions, conformément aux textes communautaires en vigueur, elle se propose de **pourvoir au poste de Directeur de la Formation Professionnelle.**

I- CONDITIONS DE RECRUTEMENT DU DIRECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour faire acte de candidature, les intéressés devront remplir les conditions suivantes :

- 1) Etre ressortissant de la République Gabonaise ;
- 2) Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- 3) Etre âgé de 50 ans au plus au 1^{er} janvier 2019 ;
- 4) Fournir, préalablement à son engagement les documents ci-après :
 - ✓ Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur Général de l'EHT-CEMAC ;



- ✓ Des copies certifiées conformes des diplômes, titres universitaires et références professionnelles dûment légalisées par les autorités compétentes ;
 - ✓ Un curriculum vitae ;
 - ✓ Un certificat de nationalité ou tout autre document équivalent ;
 - ✓ Un extrait certifié d'acte de naissance, ou de jugement supplétif ;
 - ✓ Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
 - ✓ Une fiche de l'historique du Candidat dûment remplie à retirer au Cabinet du Directeur Général de l'EHT ou à télécharger dans le site web : www.ehtcemac.com ;
 - ✓ Deux photos 4x4 datant de moins de trois (03) mois.
- 5) Satisfaire, devant les médecins agréés par l'autorité compétente, aux visites médicales d'aptitude au poste envisagé.
- 6) Au cas où la candidature est retenue, le dossier sera complété par une décision de détachement, si l'intéressé est fonctionnaire de l'Etat Gabonais.
- 7) Le défaut de production ou la falsification des documents ci-dessus énumérés, entraîne le rejet de la candidature. De plus, la falsification de l'une quelconque de ces pièces constitue, quelle que soit la date à laquelle elle a été constatée, un motif de licenciement sans préavis, ni indemnité, et ce, sans préjudices des poursuites judiciaires éventuelles.

II- MISSION ET PROFIL DU DIRECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

A. Mission : Contenu du Poste

La Direction de la Formation Professionnelle est placée sous la responsabilité d'un Directeur. A ce titre, il a pour attributions de :

- animer, suivre et superviser les activités pédagogiques et scientifiques;
- coordonner et suivre les activités des départements ;
- proposer les candidatures des enseignants à recruter ;
- gérer les enseignants et la discipline des élèves ;
- exécuter les programmes d'enseignement, de la régularité et de la ponctualité des prestations pédagogiques ;
- organiser des évaluations et mettre en œuvres des mesures, programmes et dispositifs de formation adaptés en vue de la délivrance des diplômes ;
- procéder à l'analyse prospective devant précéder l'ouverture de nouvelles filières, le développement ou la suppression des anciennes filières ;
- préparer les projets de recherche et de formation ;
- dresser le rapport des activités pédagogiques et scientifiques



Le Directeur de la Formation Professionnelle est nommé par le Directeur Général après avis du Conseil d'Administration.

B. Profil du Directeur de la Formation Professionnelle

1) Formation universitaire :

Diplôme : Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures Bac + 4 (Master/ Maîtrise, DEA, DESS) dans les domaines ci-après :

- Hôtellerie
- Restauration
- Tourisme

Langue : bonne maîtrise du français, bonne maîtrise de l'anglais et/ou de l'espagnol souhaitée.

2) Expérience professionnelle

- Expérience cumulée d'au moins cinq (5) ans dans l'Administration scolaire, la Recherche et/ou la formation Professionnelle.

3) Compétences techniques de base :

Savoir :

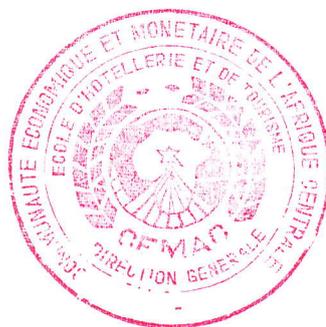
- Bonne connaissance des principes de base et règle de gestion/animation de l'équipe pédagogique,
- Bonne connaissance de l'élaboration, de l'exécution et du suivi des programmes selon le système LMD CEMAC ;
- Bonne connaissance des principes et les étapes d'arrimage de la formation professionnelle au système LMD CEMAC.

Savoir-faire :

- Bonne pratique du contrôle des activités pédagogiques et scientifiques;
- Bonne pratique des relations avec les partenaires pédagogiques et techniques régionaux et internationaux ;
- Bonne mise en œuvre des programmes de formation selon le système LMD, de recyclage et de perfectionnement dans les métiers de l'hôtellerie et du tourisme.

4) Compétences associées

- Intégrité,
- Humilité,
- Rigueur et méthode,
- Capacité de synthèse et clarté,
- Capacité à animer une équipe
- Discrétion.



III- DEPOT DE DOSSIER DE CANDIDATURE

Les enveloppes contenant le dossier complet de chaque candidat porteront la mention « RECRUTEMENT DU DIRECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE A L'EHT-CEMAC ». Elles doivent parvenir, sous pli fermé et sans mention extérieure du nom du candidat, au siège de l'Ecole de l'Hôtellerie et du Tourisme de la CEMAC sis à Ngaoundéré à l'adresse suivante : Direction Générale de l'EHT-CEMAC BP 113 Ngaoundéré, République du Cameroun.

Tout dossier incomplet ou ne respectant pas les conditions d'anonymat sera purement et simplement rejeté.

Date limite de dépôt des candidatures : 20 décembre 2019



Fait à Ngaoundéré, le 12 NOV 2019

Le Directeur Général

Alphonse MBANGA IBATA